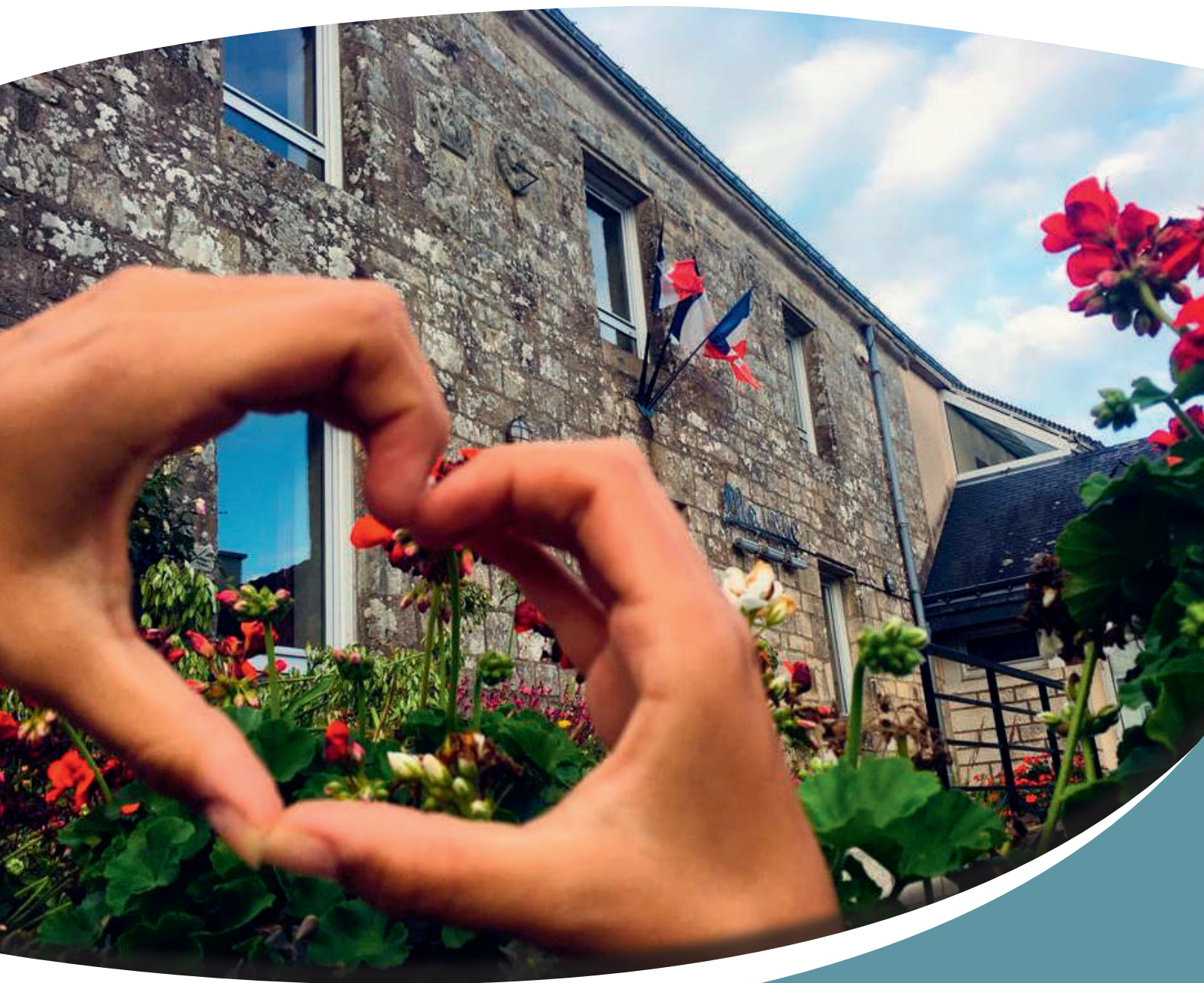


BRANDIVY

Bredeui

INFOS



Le Mot du maire



Jean-Marie FAY, Maire de Brandivy,
les adjoints et conseillers municipaux
Vous souhaitent une excellente année 2020

Sommaire

Mot du Mairep.2

La vie municipalep.3

L'urbanisme p.4-5

Les délibérations p.6-7

La Virade de l'espoir p.12-13

La Vie Associative p.16-21

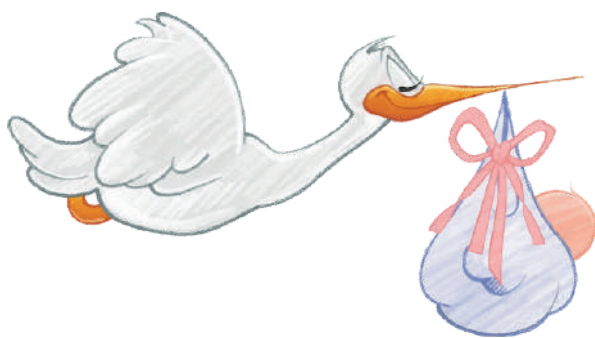
La Vie Scolairep.22

Informations diverses p.26-33

Mémentop.35

La vie municipale

État civil

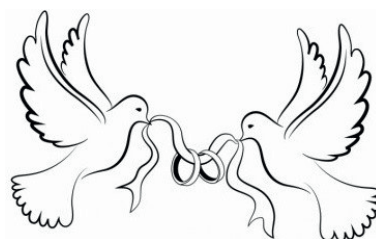


Naissances 2019

ELAIN Inès	18/01/2019
FÉLIX Aëla	03/03/2019
SALVAN Félix	06/03/2019
DEFFAY Félice	04/04/2019
ARZ Bleuenn	09/05/2019
FLEUTER CALVEZ Maëlyne	21/05/2019
MALIGORNE Julia	08/08/2019
ALLAIN Abel	12/08/2019
BIDARD Gabin	24/09/2019
HÉRISSON Hélène	02/10/2019
LAMARCHE Charline	07/10/2019
LAURAY Juliette	13/10/2019
PELTIER Titouan	08/11/2019
LE DORZE Violette	15/11/2019
LE THIEC Alice	25/11/2019

Mariages 2019

MESTRIC Anthony & LE BRIS Marie-Claire	18/05/2019
PRIOU Alexandre & PENHOUE Estelle	22/06/2019
LE ROCH Yoann & LE ROLLAND Tiphaine	01/08/2019
MELLIN Freddy & AMMI Zarah	03/08/2019



Décès 2018/2019

CRÉGUER Rémy	19/12/2018
GUHUR née LE PALLEC Antoinette	28/02/2019
ALLAIN née GAUTER Ginette-Marie	26/03/2019
CAVELIER DE CUVERVILLE D'ANGLADE Gilles	15/04/2019
PIGUEL Eric	24/04/2019
GUILLOUZIC Roger	13/05/2019
LE PAIR née JARSALÉ Alphonsine	11/06/2019
LE CORRE Huguette	08/07/2019
FRITZ Philippe	09/08/2019
GUGUIN Joseph	17/08/2019
CARTRON née GAUTER Aline	17/09/2019
GUILLEMOT née LE DANIEL Marie	12/10/2019
DELAGE Jean-Pierre	03/11/2019
LE FUR née BRIENTIN Genevieve	05/12/2019



La vie municipale

L'urbanisme

● PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS :

ANNÉE	NOM PRÉNOM	NATURE DE LA CONSTRUCTION	LIEUX DE LA CONSTRUCTION
2019	MEUR Rudy	Extension 23 m ²	Kermillard
	LIGNAC Rémi et Elodie	Maison	Tolgoët
	SCI DU POTEAU - Mr BREUST	Garage en entrepôt + location maison + signalisation	Le Poteau
	COUET Jean-Baptiste et TOLGOAT Justine	Maison	Tolgoët
	RIVIERE Florian et GARNIER Alexandra	Maison	Tolgoët
	LE GOUDIVEZE Gwendal et HELIOU Laetitia	Maison	Tolgoët
	JULE Anicet et Viviane	Maison	La Forêt
	DEMONCHY Frédéric	Hangar de stockage	Le Membro
	VANNIER Pascal et Laurence	Transformation garage en habitation	Tolgoët
	CHEVILLARD Benoît	Maison	Lotissement Hameau de Kérican
	MORIN Grégory et LE BAIL Nathalie	Transformation entrepôt en maison	Tolgoët
	LE CADET Morgane et KERVIEL Thibault	Maison	Lotissement Hameau de Kérican
	THOMAS Jimmy et HELARD Typhaine	Maison	Lotissement Hameau de Kérican

● PERMIS DE DÉMOLIR :

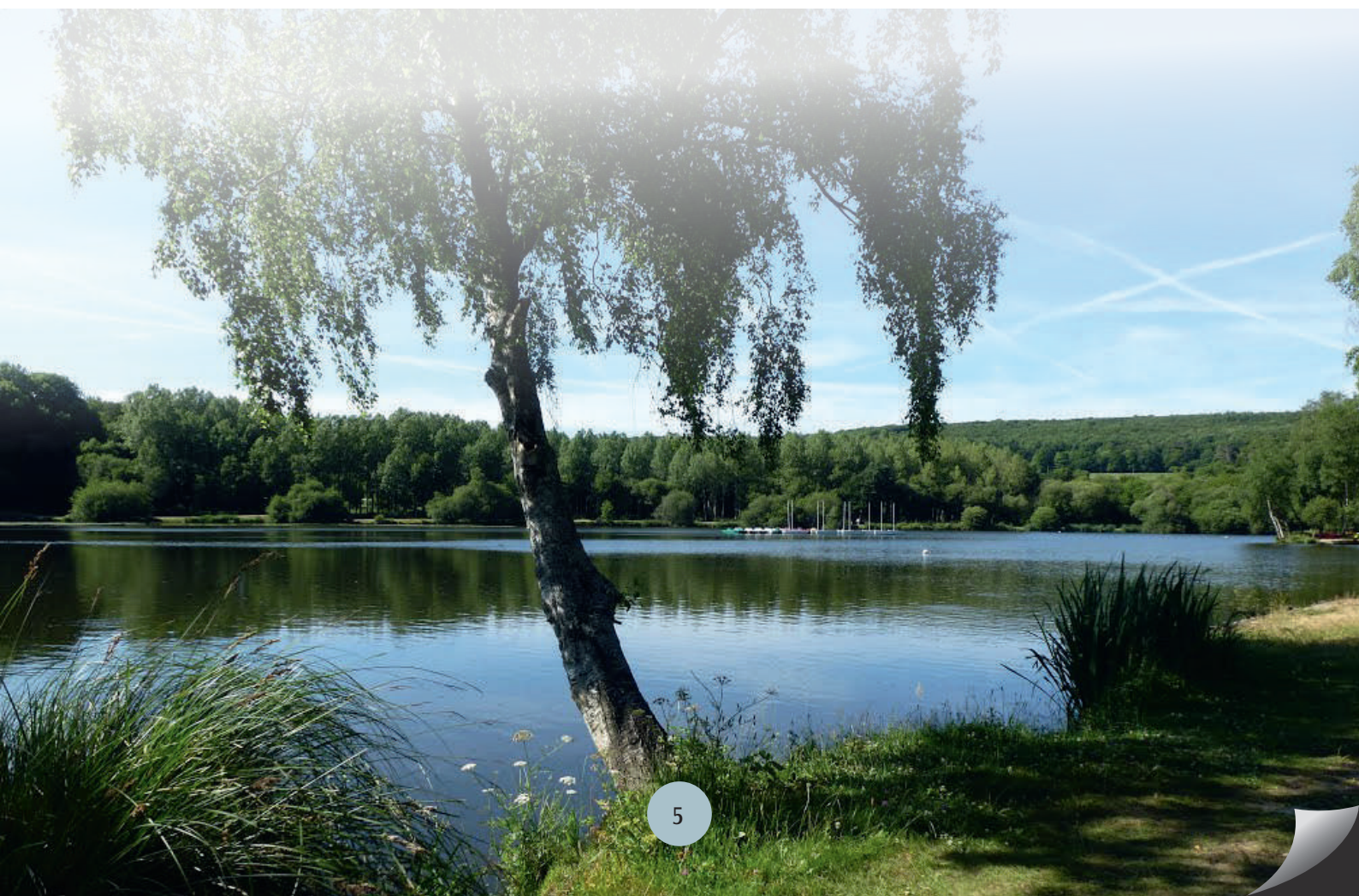
ANNÉE	NOM PRÉNOM	NATURE DE LA CONSTRUCTION	LIEUX DE LA CONSTRUCTION
2019	CORITON Benoît	Démolition partielle d'un mur pour reconstruction	Le Resto

● DÉCLARATIONS PRÉALABLES ACCORDÉES :

ANNÉE	NOM PRÉNOM	NATURE DE LA CONSTRUCTION	LIEUX DE LA CONSTRUCTION
2019	KERNEUR Nicolas	Garage	Kernabessec
	JEGOUSSE Yannick	Clôture	1 rue de la Grotte
	LE PRIELLEC Henri	Clôture muret en pierre + démolition	Tolgoët
	LE FUR Guillaume	Création et changements d'ouvertures	Le Resto
	DEUDON Wiliam	Remplacement bardage bois par enduit	Favision
	MOULLEC Sébastien	Abris de jardin + menuiseries	Tolgoët
	LE NOCHER Yannick	Carport	Le Vialgoët
	CHEVRIER Marine	Modification porte de garage en baie et porte de service	Le Poteau
	PLACINE Jean	Remplacement toiture chaule en ardoise	Kerveno
	SCI JEG SAUVEE		Tremer
	PIOLAIN Lorraine	Modification porte de garage en baie vitrée	2 lot. Les Chênes Verts
	LE DOUARIN Guy	Réfection de la toiture	28 rue de la Vallée du Loch
	RIVIERE Xavier	Vélux + grenier en chambre	Le Grello
	TANGUY Stéphane	Agrandissement garage	Kernabessec
	DAVID Lucas	Rénovation Hangar + création d'ouvertures	Tolgoët

● DÉCLARATIONS PRÉALABLES ACCORDÉES (suite) :

2019	BUHOT Liliane	Clôture	
	LE GARGASSON Claude	Vélux	8 La Maison Neuve
	LE LOUER Caroline	Pose de 2 vélux	Kernabessec
	REY Kévin	Carport 33 m ²	Tolgoët
	COQUISART Sébastien	Modification de façades + vélux + percements + piscine	Le Cordier
	CROWHURZ Julie	Pose d'une Tiny House	Tolgoët
	GUYOT Christine	Changement de menuiseries + pose d'un vélux	12 rue de la Vallée du Loch
	LAMARRE Anthony	Modification de fenêtres en baies vitrées + terrasse 32 m ² sur pilotis	12 rue de Kerlann
	LOUIS-PIERRE Francis	Véranda	Lann Vras
	LE GUNEHEC Marie-Thérèse	Véranda	Kérican
	HÉRISSON Vincent	Rénovation maison	La Fôret
	LE GUERN Clément	Carport	Rue des Bruyères
	LAIGO Yannick	Réfection de la toiture + vélux + ouvertures	Le Vialgoët
	LAUDIC Daniel	Extension maison	Quistenan
	FLEURY Wiliam	Rénovation partie Est	Rue de la Grotte
	DE GELIS Jean-Raoul	Garage	Favision
	CORITON Benoît	Réfection toiture + ouvertures	Le Resto
	MOULLEC Thérèse	Division	Tolgoët
	LE BROCH Marie-Thérèse	Panneaux solaires	Le Bouilleno



Délibérations année 2019

Les délibérations sont visibles en mairie ou accessibles sur le site internet www.brandivy.fr

■ Conseil Municipal du 4 mars 2019

- Approbation du procès-verbal de la précédente séance du conseil municipal ;
- Lotissement Hameau de Kérican - Prix de vente des lots ;
- Souscription d'un emprunt relais pour le financement des travaux de viabilisation du Lotissement Hameau de Kérican ;
- Création d'un poste titulaire d'adjoint administratif ;
- Validation de mise à jour de l'inventaire des zones humides et des cours d'eau ;
- Dénomination et numérotation du Hameau de Kérican.

■ Conseil Municipal du 2 mai 2019

- Approbation du procès-verbal de la précédente séance du conseil municipal ;
- Compte de gestion de la commune 2018 ;
- Vote du compte administratif de la commune - Année 2018 ;
- Affectation du résultat de l'exercice 2018 du budget communal ;
- Vote du budget primitif 2019 ;
- Compte de gestion du budget assainissement 2018 ;
- Vote du compte administratif du budget assainissement - Année 2018,
- Affectation du résultat de l'exercice 2018 du budget assainissement ;
- Vote du budget primitif assainissement 2019 ;
- Redevance assainissement 2019 ;
- Compte de gestion du budget annexe du centre bourg - exercice 2018 ;
- Vote du compte administratif du budget centre bourg - année 2018 ;
- Vote du budget primitif centre bourg 2019 ;
- Compte de gestion du budget annexe du lotissement le Hameau de Kérican - Exercice 2018 ;
- Vote du compte administratif du budget annexe lotissement Hameau de Kérican - Année 2018 ;
- Lotissement Hameau de Kérican : Vote du budget primitif 2019 ;
- Vote des taux d'imposition des taxes directes locales – Année 2019.

■ Conseil Municipal du 2 juillet 2019

- Approbation du procès-verbal de la précédente séance du conseil municipal ;
- Inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) du Morbihan ;
- Subventions aux écoles privées - Année scolaire 2018/2019 ;
- Budget communal : Décision modificative n°1 ;
- Promotion interne - Création et suppression de poste ;
- Fixation d nombre et de la répartition des sièges du conseil communautaire ;
- Subvention 2019/2020 pour sorties éducatives et jeux extérieurs au profit de l'OCCE - École publique de Brandivy ;

- Vote des subventions 2019 au profit des associations ;
- Acquisition de terrain cadastré section AA N°188 ;
- Installation de dalles antidérapantes et de 4 ludobaskets - Salle de motricité et cours de l'école la Petite colline ;
- Réalisation d'un aménagement écoulement des eaux pluviales - Le Tolgoët ;
- Présentation du rapport de la CLECT relatif aux charges transférées - Redevance assainissement 2018.

■ Conseil Municipal du 29 octobre 2019

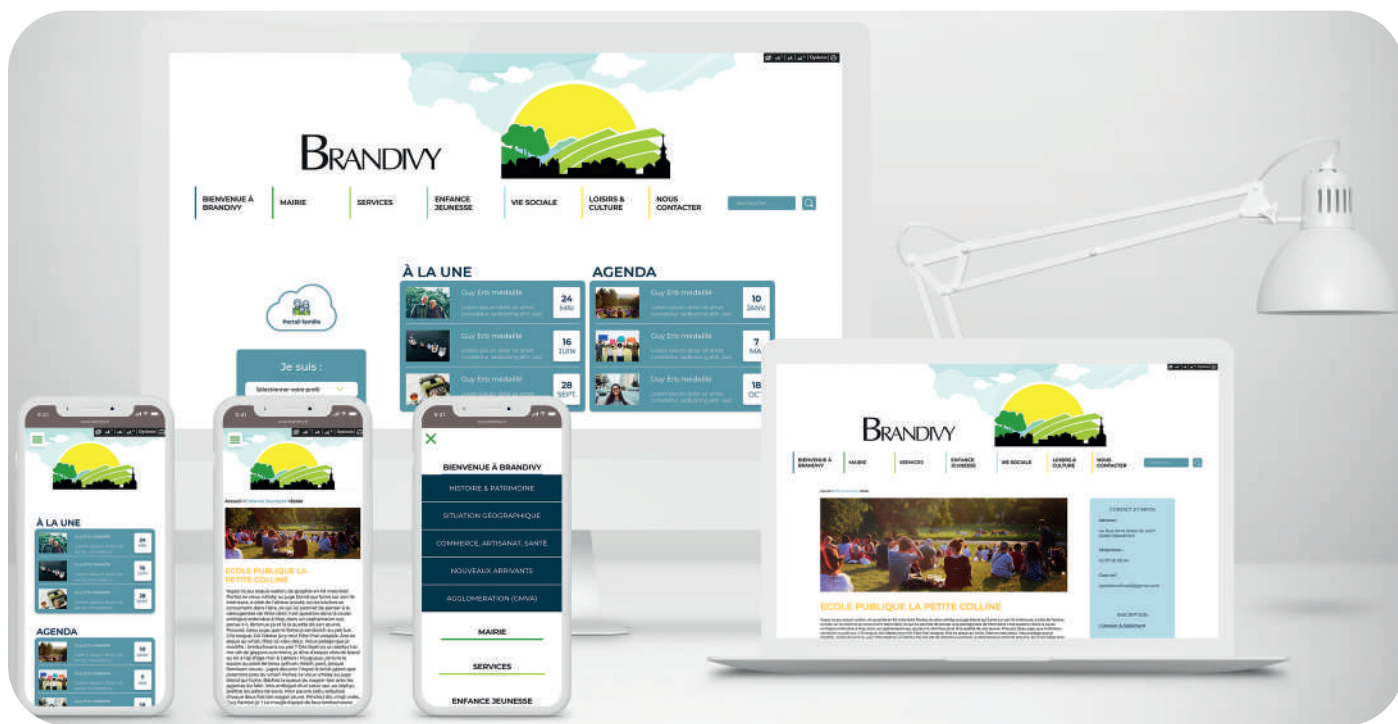
- Approbation du procès-verbal de la précédente séance du conseil municipal ;
- Aménagement paysager des abords de la salle polyvalente ;
- Cantine scolaire et garderie : Tarifs pour l'année scolaire 2019/2020 ;
- Parcelle réservée n°5 - Échange entre la commune et Mme et Mr LE GUNEHEC ;
- Réaménagement des emprunts garantis BSH ;
- Aménagement de voirie - Parcelle réservée n°5 ;
- Approbation de la vente de 5 logements sociaux propriété de Bretagne Sud Habitat ;
- Budget communal 2019 - Décision modificative n°2 ;
- Achat d'un défibrillateur ;
- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable – Année 2018 ;
- Réalisation d'un aménagement écoulement des eaux pluviales au Tolgoët – Complément de la délibération du 2 juillet 2019 ;
- Accompagnement de la poste pour la numérotation des villages de la commune de Brandivy ;
- Destruction des nids de frelons asiatiques : Participation de la commune de Brandivy - Année 2019 ;
- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés – Année 2018 ;
- Procédure de bien sans maître de la parcelle cadastrée section ZL 20 au lieu-dit Kermillard.

■ Conseil Municipal du 19 décembre 2019

- Approbation du procès-verbal de la précédente séance du conseil municipal ;
- Avenant à la convention opérationnelle EPF - Secteur centre bourg ;
- Budget assainissement – Décision modificative n°1 ;
- Communes du territoire du Loc'h - Entretien des abords de voirie - Adhésion au groupement de commande porte par la commune de GRAND-CHAMP ;
- Augmentation du temps de travail du poste agent technique en charge du ménage dans les bâtiments communaux ;
- Budget communal : décision modificative n°3 ;
- Transfert de la compétence « eau potable » à Golfe du Morbihan Vannes Agglomération
Dissolution du SIAEP de la région de GRAND-CHAMP ;
- Arbre de Noël 2019 des enfants de l'école publique de Brandivy.

La vie municipale

Un nouveau site internet tout beau, tout neuf !



Nous sommes heureux de vous présenter la nouvelle version de votre site internet !

Pour améliorer l'accès à l'information mais aussi pour vous divertir, la municipalité a effectué un long travail de réflexion afin de vous offrir un site avec une navigation fluide et intuitive.

Ce nouvel outil plus moderne, plus pratique et simple à utiliser vous permet d'accéder en quelques clics à l'actualité, aux démarches en ligne mais aussi à un plan interactif répertoriant les lieux clés de la commune.

Le système de co-marquage vous permet désormais d'avoir accès au site du service public à partir de notre site internet, ce qui vous permet d'avoir toutes les informations mises à jour régulièrement sur votre ordinateur, tablette ou smartphone grâce au « responsive design ».

Le portail famille est accessible dès la page d'accueil, dans l'onglet « enfance jeunesse », mais aussi à partir du « en un clic » et de la rubrique « je suis », car nous avons tous une façon différente de rechercher l'information.

Enfin, nous avons fait le choix de vous proposer 6 rubriques : « Bienvenue à Brandivy, Mairie, Services, Enfance Jeunesse, Vie sociale, Loisirs & culture » pour aller directement à l'essentiel.

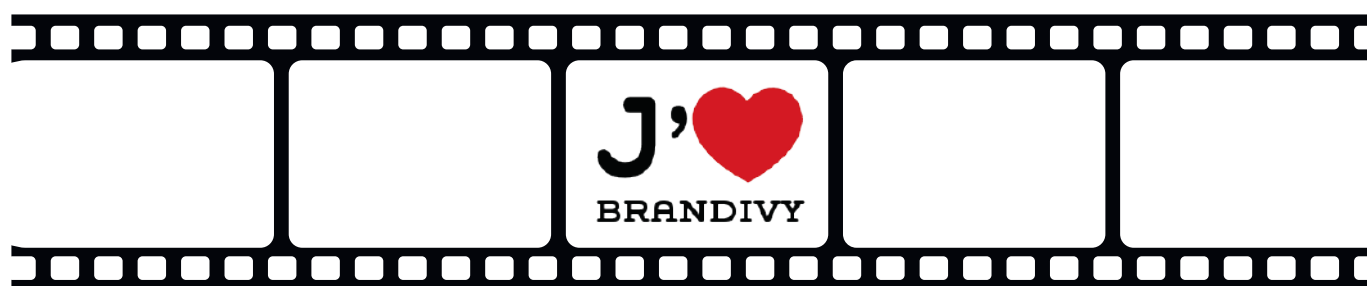
Nous espérons que ce tout nouveau site vous plaira.

Nous vous souhaitons une bonne navigation !

AVIS AUX PROFESSIONNELS INDÉPENDANTS

Une page « **ARTISANS COMMERCES SANTÉ** » est maintenant disponible sur le nouveau site internet. Afin de donner aux habitants de bonnes informations, merci de bien vouloir nous transmettre en mairie toutes les informations utiles (coordonnées, horaires, logo...)

Concours Photo



Dans le dernier bulletin municipal, la commune a lancé son premier concours photo :

L'objectif était de réaliser un cliché qui valorise la commune à travers le regard que portent sur elle ses habitants pour illustrer la couverture du bulletin municipal 2019.

La photo lauréate qui illustre la couverture de ce bulletin, est celle d'**Élona VERDET** - 15 ans.

La mairie de Brandivy remercie tous les participants pour leur créativité et leur originalité et vous propose de découvrir leurs clichés en dernière page de ce bulletin ou sur le site internet de la commune.

Cette année encore nous relançons ce concours avec pour thème : Insolite ou humoristique.

Ouvert exclusivement aux habitants de la commune, à partir de 10 ans. Vous pouvez présenter 2 photos maximum par participant, sous forme numérique. Sont exclus du concours : les photographes professionnels, les organisateurs du concours. La participation est libre et gratuite. Ces photos doivent être obligatoirement prises sur le territoire de la commune. Tout participant s'engage à faire parvenir un cliché dont il est l'auteur. Les photographies ne pourront en aucuns cas porter atteinte à l'intégrité des personnes physiques ou morales.

La sélection finale sera établie par un jury composé des membres de la Commission Communication.

Pour participer, consultez le règlement sur notre site internet et envoyez vos « œuvres » à l'adresse mail suivante : accueil-brandivy@brandivy.fr (avec en légende lieu, date, auteur).

Vous avez jusqu'au 30 septembre 2020 pour remettre vos chefs d'œuvre.

À VOS MARQUES, PRÊTS... FLASHEZ !!!



La vie municipale

L'extension de la salle polyvalente



La première phase des travaux de mise aux normes de la salle polyvalente (bloc sanitaire et accès) est en voie d'achèvement et les difficultés liées à l'évacuation des eaux usées devraient trouver solutions sous peu.

La deuxième (réalisation d'un cheminement PMR et travaux d'embellissement des abords de la salle) a été confié à l'entreprise Déméter de Locmaria-Grand-Champ et devrait commencer courant Mars.



Le Hameau de Kérican



Les travaux du Lotissement Hameau de Kérican ont commencé. Sur 18 lots (dont un consacré à la future Maison des Assistantes Maternelles et un pour les 4 logements sociaux de Bretagne Sud Habitat), 4 permis ont été accordés, 3 sont en attente de réponses et 4 nouvelles pré-réservations sont enregistrées en mairie.

La Sainte-Barbe

Merci au Corps des Sapeurs-pompiers du canton de GRAND-CHAMP d'avoir honoré de sa présence la commune de Brandivy en ayant choisi d'y commémorer La Sainte Barbe, leur Patronne.

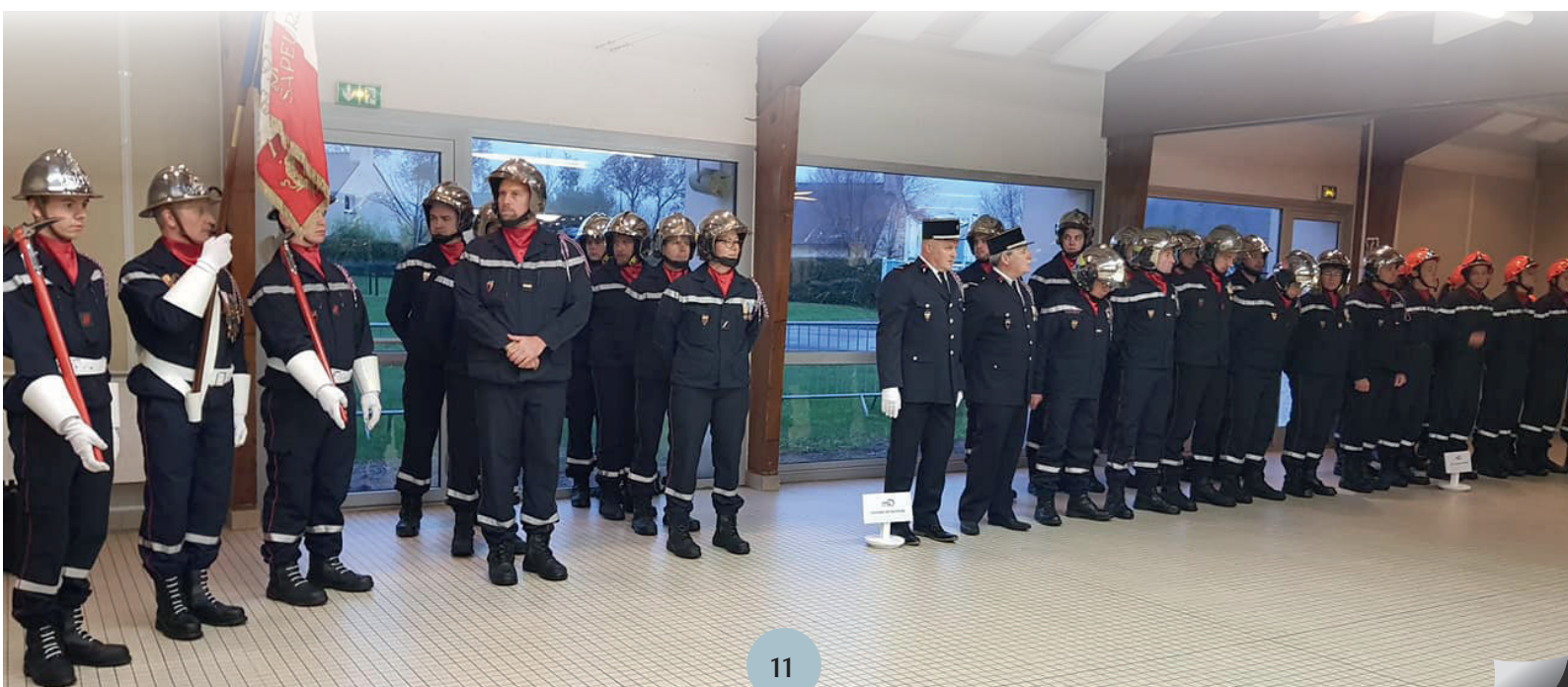
Cette commémoration est un véritable temps fort de l'année pour vous réunir avec vos proches et vos familles et pour partager un bon repas dans cette ambiance de franche amitié, de convivialité et de solidarité qui vous caractérise.

Temps nécessaire à notre avis pour évacuer un tant soit peu la mémoire des circonstances parfois difficiles que vous rencontrez dans l'accomplissement de vos missions.

C'est aussi le moment de rendre solennellement hommage à tous ceux qui ont tragiquement quitté votre corporation au cours de l'année écoulée, ainsi qu'à leurs familles.

Leur dévouement, leur savoir-faire, leur disponibilité et leur abnégation sont pour nous les qualificatifs qui définissent la reconnaissance que nous leur devons.

Merci à vous.



La vie municipale

La 25^{ème} Virade de l'Espoir



QUELQUES CHIFFRES :

- > La 25^{ème} édition
- > Les 27, 28 et 29 septembre 2019
- > Presque **5000 €** collectés grâce au Cross du Collège Saint-Joseph de GRAND-CHAMP
- > Presque **500 €** collectés grâce au flash-mob bulle du Collège Anne Franck de PLESCOP
- > **12 000 €** collectés en tout pour cette 25^{ème} édition

Tous ces dons vont contribuer à approfondir la recherche pour aider les **7000 malades en France**.

VENDREDI 27 SEPTEMBRE :

Cette 25^{ème} virade a débuté par le coup d'envoi des écoles : des défis bulle, des messages de solidarité sur des draps blancs, les marches, des courses et un intermède chanté par les élèves du Collège Saint-Joseph de GRAND-CHAMP.

SAMEDI 28 SEPTEMBRE :

La virade s'est déroulée à la base de l'étang de la forêt avec de nombreuses activités (tyrolienne, escalade, concours de mölkky, pédalo, tir à l'arc, démonstration de zumba...), suivies d'un apéro-concert avec karaoké. Cette journée fut clôturée par un magnifique feu d'artifice offert par la municipalité.



DIMANCHE 28 SEPTEMBRE :

La dernière journée s'est déroulée dans le bourg.

Les repas préparés par Les "Toqués de la virade" ont été servi sous le grand chapeau. Les randonneurs prédestres et cyclos ont bravés la pluie et le vent. Plusieurs stands étaient positionnés : pêche à la ligne, vente de livres, jeux en bois géant. L'association de danses Bretonnes de Marie-Noëlle LE ROCH et l'association "Daddy's country" de PLUMERGAT sont montées sur le podium l'une après l'autre, pour nous faire des démonstrations de danses.

MI-OCTOBRE :

Le CROSS du Collège Saint-Joseph de GRAND-CHAMP a collecté près de 5000 € pour la virade, un record !

Le Flash-mob bulle du Collège Anne Franck de PLESCOP a collecté près de 500 € pour sa première participation.

Pour cette 25^{ème} virade de l'espoir du territoire du Loch, 12 000 € ont été récoltés, malgré le mauvais temps.

***Un grand merci à tous
les bénévoles, sponsors,
donneurs, élèves et
enseignants participants !***



54^{ÈME} ÉDITION

LE TOUR DE BRETAGNE

25/04

LE CAMBOUT / ALLINEUC

26/04

CORLAY / ROSPORDEN

27/04

ROSPORDEN / BRANDIVY

28/04

PLOEREN / LOUISFERT

29/04

CHÂTEAUBRIANT / BOISGERVILLY

30/04

QUÉDILLAC / FOUGÈRES

01/05

GUITTÉ / DINAN

25 AVRIL → 01 MAI 2020



Ça roule à Brandivy

La commune de BRANDIVY a le plaisir de recevoir le Tour de Bretagne 2020 et être ville-étape « arrivée ».

Il s'agit d'un événement sportif digne des plus grandes courses internationales :

- Une course inscrite au calendrier UCI en catégorie 2.2. : les plus belles équipes venant du monde entier.
- Une épreuve de 7 jours avec plus de 1200 kilomètres à parcourir.
- Un sport qui véhicule les valeurs de courage, de dépassement de soi et l'esprit d'équipe.
- Plus de 100 bénévoles par jours.
- Un dispositif de sécurité : 26 motocyclistes de la Garde républicaine, accompagnée de 500 gendarmes statiques tout au long de la totalité du parcours.
- Un service médical spécifique.
- Une couverture médiatique : presse écrite, photographes, France 3 Bretagne, hélicoptère...

Cette manifestation est une grande fête sportive et populaire pour notre commune.

Brandivy sera sous les projecteurs le temps de la course. Il appartient à chacun de faire de cette manifestation une après-midi inoubliable.

Nous aurons l'honneur d'avoir un invité de prestige : **Monsieur Bernard HINAULT**

Les **140 coureurs** feront 5 fois le tour du parcours avec une arrivée sur la Rue de la Vallée du Loch proche de l'école autour de 16h. (Départ du circuit de Brandivy à 15h30).

Cette manifestation implique des contraintes d'organisations. Dès que le projet sera finalisé, vous pourrez trouver toutes les informations liées à cet événement sur notre nouveau site internet **brandivy.fr** ou en mairie.



Les organisateurs du Tour de Bretagne informent qu'ils ne vendent aucuns produits, ni brochures. Nous précisons également aux agriculteurs et toutes les personnes détenteurs d'animaux qu'un hélicoptère survolera le circuit.



La vie associative

Grouiad eid arhoah e Bredeùl

Cette année, l'association a continué ses moments d'échange lors des **veillées du Bobay**.

Des après-midis ou des soirées durant lesquels alternent les chants traditionnels essentiellement à répondre, en français ou en breton. Chacun peut y donner de la voix. Danièle nous accueille très chaleureusement dans son bar. Et son vin chaud a beaucoup de succès durant les pauses. Tous ces « filaj » représentent des heures et des heures d'enregistrement de notre riche patrimoine chanté.

Les veillées ont lieu les dimanches 24 novembre, 15 décembre 2019, 19 janvier, 1^{er} mars et 29 mars 2020. Elles débutent à 15 h et finissent vers 18h30. Et c'est gratuit !

Et bien sûr, un autre temps fort, le **festival Breizh-Kernow**. Une quarantaine de Cornouaillais ont été accueillis à Brandivy et dans les alentours. Un petit spectacle à la résidence partagée a débuté le festival le vendredi. Le samedi, les familles se sont retrouvées à l'étang de la Forêt, puis, après une pause musicale au Bobay, la fête a continué à Bignan.

Le dimanche, la municipalité a offert un pot d'accueil toujours apprécié par nos amis d'outre-Manche. Après un pique-nique autour du chêne offert par les Cornouaillais, voici plus de 10 ans, et planté dans le jardin derrière la mairie, nous avons débuté les ateliers (vitrail avec Didier Brillouet, tartare d'algues, cornish-cream, bricolages). En fin d'après-midi a eu lieu le concert à l'église : un moment fort. L'apéro-concert a suivi au bar de l'Eden et enfin le fest-noz-ceili à la salle polyvalente. Le lundi, une journée détente à Saint Connec a clôturé le festival.

Et **Pâques 2020** ? A notre tour de nous rendre à Falmouth pour l'Aberfest. Si vous voulez vous joindre à nous, n'hésitez surtout pas. Vous serez les bienvenus. Nous sommes accueillis dans des familles. C'est l'occasion de nouer des liens, de vivre une belle expérience et de connaître un beau pays.



Contact : Catherine PASCO / ☎ 02 97 56 12 87

Comité d'Organisation Sportif de Brandivy

L'année 2019 a été riche en événements avec l'organisation du Grand Prix cycliste de Brandivy, du concours de pêche à l'étang de Coët Cuhan avec exposition de tracteurs, des soirées Klam en juin et en août et du cyclo-cross de l'étang de la forêt. Le COSB s'est également mobilisé avec les autres associations brandivennes le dernier week-end de septembre pour vaincre la mucoviscidose.

Le COSB remercie les bénévoles et les services municipaux qui ont permis le bon déroulement des différents événements.

En 2020, le COSB aidera à l'organisation de l'arrivée du Tour de Bretagne le lundi 27 avril 2020. En raison de la proximité avec la date habituelle du Grand Prix cycliste de Brandivy, la prochaine édition est envisagée en 2021.

Le concours de pêche aura lieu à l'étang de Coët Cuhan le dimanche 31 mai 2020.

Une soirée concert pendant la période estivale est en réflexion (date et format à définir).

Le cyclo-cross de l'étang de la forêt se déroulera un dimanche en octobre ou novembre 2020.



Contacts : Claude LE GARGASSON / ☎ 02 97 56 05 40 ou 02 97 56 07 85

Les fées feuilles

Il était une fois...

Beaucoup d'histoires commencent par ces 3 mots « Il était une fois... » et reconnaissez qu'avec un nom pareil « Les fées feuilles », il est difficile d'y échapper ! Donc, il était une fois Aline, la Fée Créatrice, certifiée de l'ARH (Association pour le Renouveau de l'Herboristerie).

Depuis la création de l'association en août 2018, Aline se consacre à la promotion de la connaissance, de la culture et de l'utilisation des plantes aromatiques et médicinales dans son jardin situé au lieu-dit Troguern à Brandivy, auprès du plus grand nombre et de tous les âges.

Elle est épaulée par de nombreuses bénévoles, petites fées qui s'activent dans le jardin de l'association, mais aussi dans des lieux stratégiques (festival, marché, animations...),



Au cours de sa première année d'existence, l'association s'est développée et propose aujourd'hui différentes activités :

- Partage de pratiques culturelles au jardin,
- Cueillette et transformation des plantes,
- Visite gourmande du jardin,
- Rendez-vous avec une plante 2 dimanches matin par mois,
- Animations autour des plantes (lacto-fermentation, cuisines sauvages, fabrication de cosmétiques, connaissance thématique des plantes utiles...) au jardin ou dans d'autres lieux,
- Marchés,
- Participation à des festivals...

Tous les produits du jardin sont disponibles à la vente, au jardin, sur internet sur le site de <https://www.maboutiquefermiere.fr/poko-koet> en partenariat avec un jeune maraîcher de Brec'h, au marché d'Auray certains vendredis matins, Ty Fruits à Locminé, Bonoloco au Bono et le restaurant « l'Effet Mer » de Carnac à qui l'association procure de la salade sauvage et fleurs comestibles...

L'histoire ne fait que commencer... Alors, si vous voulez rejoindre les fées pour une heure ou plus de bénévolat au jardin ou une animation, contactez Aline au 06 34 74 78 35 ou lesfeesfeuilles@yahoo.com

Page Facebook :

<https://www.facebook.com/Les-F%C3%A9es-Feuilles-218884775619612/?ref=bookmarks>

Promotion de la vie de la Paroisse

La Bretagne est le pays des pardons. Il y en a de très connu ; celui de Brandivy est né en 1910.

« C'était en 1910. L'Abbé Le Leuch créa une petite grotte avec des pierres et du ciment. Il y installa une statue de la vierge. C'est tout ce que nous savons de la naissance du pardon de Notre-Dame de Lourdes » Précise Cristian.

Les gens venaient avec leur pique-nique.

« La première fois que l'on a fait le repas c'était en 1977. Il y avait beaucoup de monde qui pique-niquaient à la grotte et comme il y avait le chapiteau installé dans la cour de l'école pour le comice agricole, on a tout organisé en huit jours. L'association n'existait pas, on a commencé comme cela » se souvient Joseph Guenanten.

L'association de promotion de la paroisse a ensuite été créée et a poursuivi la préparation des repas. Le pardon de Brandivy c'est l'affaire de tous.

Tout d'abord ; Qu'il y ai de nombreux participants pour la messe à la chapelle, ce quatrième dimanche d'août. Le repas est ouvert à tous ; de même, devenir bénévole à l'association ne nécessite pas d'être croyant. Venir aider le samedi ou le dimanche ce n'est qu'une fois l'année :

- Préparer au repas ;
- Monter le chapiteau ;
- Installer les tables ;
- Aider au service.

Contact : Jacques MOUSNIER / ☎ 06 80 32 06 43 ou 09 67 36 53 99



Zénitude Fitness

L'association **Zénitude fitness** et ses deux professeurs, Audrey et Alan, vous proposent du mardi au vendredi différentes activités sportives !!

Envie de sortir de votre zone de confort, de reprendre une activité physique ou tout simplement de partager un moment entre amis, de 5 ans à 99 ans, nous pouvons vous proposer le sport qui vous convient !!!

Tous les cours se déroulent à la salle polyvalente :

Mardi : 19h / 20h - Pilates

20h / 21h - Zumba adultes

Mercredi : 17h / 17h45 - Zumba doudous - 5/8ans

17h45 / 18h45 - Zumba ado - 9 ans et plus...

19h / 19h45 - Strong by Zumba

Jeudi : 18h / 18h45 - Training doudous - 6/9ans

19h / 20h - Training adultes

Vendredi : 18h / 18h45 - Training ado - 10 ans et plus

19h / 20h - Step

Toutefois si le temps vous manque en semaine, plus d'excuse puisque nous proposons également des matinales le dimanche matin à la salle de l'étang de la forêt !

Nous acceptons les inscriptions en cours d'année.



Sportivement, l'équipe !!



Contact : Céline DANIBO / ☎ 02 97 56 02 64 ou zenitude.brandivy@gmail.com

AGENDA

01/03/2020	Veillée du bobay	Grouiad eid arhoah e Bredeui
29/03/2020	Veillée du bobay	Grouiad eid arhoah e Bredeui
04/04/2020	Chasse à l'œuf	Amicale Laïque
27/04/2020	Arrivée de l'étape du Tour de Bretagne cycliste	
08/05/2020	Commémoration	
17/05/2020	Kermesse	Amicale Laïque
31/05/2020	Concours de pêche	COSB
13/06/2020	Exposition canine	Amicale Militaire du Loch
20/06/2020	Spectacle	Zénitude
23/08/2020	Pardon de la grotte	Promotion de la vie de la paroisse
28/08/2020	Soirée concert	COSB
29/08/2020	Bazeilles	Amicale Militaire du Loch
25/10/2020	Repas des Aînés	CCAS
En réflexion	Cyclo-cross	COSB

Nom de l'association	Objet	Président(e)	N° de Tél.
A.S.B Foot	Football	Jean-François DANO	-
AMICALE LAÏQUE	École	Morgane QUERE	06 98 67 19 88
AMICALE MILITAIRE DU LOCH	Militaire	Patrick LOUIS	02 97 56 08 28 06 78 24 70 46
BREIZ IZEL	Véhicule 4x4 et motos tout terrain	Patrice LAVENANT	-
COMITÉ DES FÊTES	Organisation événements	En sommeil	
COMITÉ D'ORGANISATION SPORTIF BRANDIVIEN	Événements sportifs et culturels	Claude LE GARGASSON	02 97 56 05 40 02 97 56 07 85
GROUIAD EID ARHOAH E BREDEUI	Culturelle	Catherine PASCO-LORHO	02 97 56 12 87 02 97 56 12 84
LES AÎNÉS DU GOLHER	Domicile partagé	Marie-Claude DERIAN	02 97 56 02 46 06 76 57 07 60
LES FÉES FEUILLES	Culturelle	Catherine BRUANT	06 34 74 78 35
LES POUSSE-CAILLOUX	Randonnée	Geneviève IMBAULT	02 97 56 0408
PROMOTION DE LA VIE DE LA PAROISSE	Religieuse	Jacques MOUSNIER	06 80 32 06 43
QUE DU BONHEUR	Fléchettes, Billard	Nicolas DREANO	02 97 56 07 28
SOCIÉTÉ DE CHASSE DE KERGAL	Chasse	Michel LE GOIC	02 97 56 01 31
SOCIÉTÉ DE CHASSE PRIVÉE DE BRANDIVY	Chasse	Jean-Yves LE CORRE	06 42 19 04 48
U.N.A.C.I.T.A	Militaire	Pierre DANO	02 97 56 03 39
UN INSTANT POUR SOI	Yoga	Stéphanie DURUPT	06 79 51 06 61
ZÉNITUDE	Pilate, zumba, hip-hop, piloxing, step	Céline DANIBO	02 97 56 02 64

AVIS AUX PRÉSIDENTS(ES) DES ASSOCIATIONS :

Une page « VIE ASSOCIATIVE » est maintenant disponible sur le nouveau site internet.
Afin de donner aux habitants de bonnes informations, merci de bien vouloir nous transmettre en mairie, toutes les informations utiles (coordonnées, horaires, logo, événements...).

La vie scolaire



Dans la continuité du thème du développement durable abordé l'année scolaire passée, tous les élèves de « La Petite Colline » travaillent sur « la forêt ». C'est le fil conducteur de cette année autour duquel s'articulent les disciplines scolaires.

Ainsi, les maternelles vont au musée de la Cohue trois fois au cinéma, en randonnée, au spectacle, plantent des arbres et font la visite du parc du Stérou en plein forêt...

Les élèves du cycle 2 se rendent à Brocéliande, assistent à des spectacles, randonnent en forêt, vont à la piscine puis à la base de loisirs de l'étang de la forêt, à la bibliothèque... Ils exposent dans l'école leur travail avec Marie Audroing, l'artiste des « Maraudeurs du jardin »...

Les élèves du cycle 3 se rendent au cinéma chaque trimestre et participent à des ateliers menés par des musiciens et des comédiens pour assister à 3 spectacles au Dôme de Saint Avé. Ils pratiquent aussi la voile et le kayak à l'étang de la forêt. De même, ils valident leur permis cycliste en participant à une animation de la sécurité routière. Ils apprennent également les gestes des premiers secours. De plus, ils visitent le centre de tri et participent à un atelier sur le compostage et le tri des déchets.

Avec le financement de « Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération », les élèves des cycles 1 & 2 s'investissent aux côtés d'Emmanuelle Lemercier dans un projet musical en lien avec les arts plastiques dont l'aboutissement est une surprise pour les parents.

L'engagement de l'équipe enseignante au sein de l'école et la motivation des élèves pour participer à toutes les activités proposées ne seraient pas si dynamiques sans les aides financières de la municipalité et de l'Amicale Laïque, partenaire indispensable à la vie de l'école et de la municipalité.

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

TPS/PS/MS : Mme LERAY

MS/GS : Mme RODARY

CP/CE1 : Mme MICHAUD

CE1/CE2 : Mme MOIZAN

CM1/CM2 : Mme LE DREAN





La visite du Père Noël



Cette année encore, les enfants ont eu la visite du père Noël avec son panier de gourmandises et de la mère Noël avec son accordéon. Un petit goûter était offert à chaque enfant ainsi que des jouets pour l'école, choisi par les enseignants et achetés grâce à la subvention de la mairie.



Des arbustes pour les bébés

Le 10 novembre dernier, 28 plants ont été offerts pour les naissances des petits brandivyens nés en 2017 et 2018. 11 Camélias, 1 Nandinas Firepower, 2 Pittosporum et 6 Hydrangea de la pépinière THOMAS ont été récupérés par les familles.



La vie au domicile partagé du Golher

Que de beaux moments vécus toute cette année 2019 :

Un grand merci aux auxiliaires de vie pour leur attention et leur bienveillance envers nos aînés, merci aux infirmières, aux familles et aux bénévoles qui s'impliquent dans l'organisation de tout plein de petites festivités à commencer bien sûr par les anniversaires marqués par quelques chansons, parfois sur un air de musique.

Les résidents aiment tout particulièrement recevoir le Père FAUSTIN à Noël, ils apprécient aussi le père et la mère Noël, celle-ci arrive toujours en musique et tous deux, après avoir gâtés les enfants, viennent vers les aînés apporter de bien jolis cadeaux.

Régulièrement des bénévoles viennent chanter ou lire. La lecture prend une grande place dans cette maison grâce aux bibliothécaires bénévoles de Grand-Champ et grâce aussi à des prêts ou dons venant des familles. Merci à elles.

Yvan Gilbert, oiseleur, est revenu avec ses perruches, moment magique pour toutes les nombreuses personnes présentes absolument enchantées de leur après-midi.

Les enfants de l'école « la petite colline » sont venus en avril lors du défilé du carnaval présenter leurs merveilleux déguisements à nos dames, les yeux pétillaient d'admiration devant leurs costumes colorés : un moment inoubliable !!

Toujours en avril, durant le week-end de Pâques, nous avons vécu un moment délicieux à écouter les chants et admirer les danses de nos amis de l'association Grouiad eid arhoah e Bredeui à l'occasion de leur 22^e festival.



Repas des Aînés : le 20 octobre 2019

80 convives répondent positivement à ce repas concocté depuis toujours par des bénévoles qui savent se montrer actifs et enthousiastes.

Le 20 octobre 2019 aura été une nouvelle fois une journée riche en rencontres, en conversations, en retrouvailles, le tout égayé par les chants des Brandiviens aux côtés de Marie-Joëlle et par les chants de marins de notre chorale-amie « Le vent dans les voiles » du Bono.

Nos doyens sont :

- **Madeleine PRISSET** (98 ans) du Golher
- **Mélanie DÉRIAN** (96 ans) du Golher
- **Aimé BOURHIS** (93 ans) du Guern
- **André PRONO** (89 ans) de la Barrière

Rendez-vous en octobre 2020 !



Vacances et familles

Depuis plus de 50 ans, l'association vacances et familles favorise l'accès aux vacances pour tous et en particulier aux familles. Elle leur propose des solutions de vacances solidaires.

Dans le Morbihan nous sommes 40 bénévoles. Les familles sont accueillies en caravanes dans les campings du département. Durant l'été nous accueillons 80 familles. Les séjours sont de deux semaines.

L'association prévoit deux animations par semaine : parc d'attractions Kingoland, Rade de Lorient, Étang de la forêt à Brandivy avec pédalo après un repas partagé.

Le financement est équilibré grâce à la caisse d'allocations familiales, au département et à l'ANCV (chèque-vacances).

Nous recevons des familles d'ailleurs et nous envoyons une quarantaine de familles morbihannaise en vacances vers d'autres départements.

Les bénévoles Brandiviens ont accueilli 4 familles au camping village insolite de Camors cet été (10 personnes).

Catherine, la dernière maman accueillie fin août nous a écrit ce petit mot : « C'est la deuxième fois que mon fils Thibaud et moi-même bénéficions de telles vacances, nous venons de Guingamp, nous avons beaucoup de plaisir à retrouver tous les bénévoles, sans eux nous ne partirions jamais en vacances ». Depuis 1995, les Brandiviens qui œuvrent dans cette association auront accueilli 397 personnes.

Rendez-vous pris pour l'été 2020 !



**Contacts : Antenne Morbihannaise de Vacances et familles
47, rue Ferdinand le Dressay 56000 VANNES / ☎ 02 97 54 10 14**

Infos diverses

À compter du **6 janvier 2020**, les jours de collecte des déchets vont changer dans le cadre de la réorganisation des circuits à l'échelle des 34 communes du territoire.

Les nouveaux jours de collecte, leur fréquence, le calendrier annuel téléchargeable sont accessibles depuis le site internet de **Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération**.



Comment bénéficier d'une collecte d'encombrant ?

- S'inscrire auprès du service déchets au **02 97 68 33 81**. Jusqu'au midi de la date limite d'inscription.
- Sortir ses déchets la veille au soir devant son domicile sur le trottoir. **Trois déchets ou 1 m³ maximum**.

Cette collecte concerne les objets volumineux (literie, meubles démontés, gros électroménager), dans la limite de 1m³ par enlèvement. Les déchets doivent être déposés en bordure de voie publique la veille au soir précédent le jour annoncé de la collecte.

Tout dépôt d'encombrant n'ayant pas fait l'objet d'une inscription sera considéré comme un dépôt sauvage, il ne pourra être collecté par l'agglomération et sera susceptible de faire l'objet d'une verbalisation et d'un nettoyage facturé par la commune.

Dates limites d'inscription des encombrants pour 2020 :

Brandivy : Lundi 24 février / Lundi 18 mai / Lundi 05 octobre

L'astuce zéro déchet :

Vous souhaitez vous débarrasser de vieux meubles ou autre alors qu'ils pourraient encore servir ?

- Contacter Emmaüs 02 97 66 01 77 ramassage à domicile
- Poster une annonce sur un site de don tel que **www.donnons.org**



Plus d'infos sur le site : <https://www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/encombrants>
ou contactez : Service prévention et gestion des déchets / ☎ 02 97 68 33 81 / dechets@gmvagglo.bzh

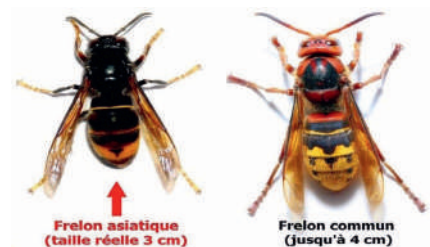
Frelon Asiatique

Vous avez été nombreux cette année encore à contribuer à l'éradication de cette espèce invasive et la commune vous adresse à tous, remerciements et encouragements pour votre implication et votre civisme.

Le nombre de prises en piégeage est difficile à évaluer, en revanche de nombreux nids ont été détruits.

Pour chaque destruction par un désinsectiseur agréé du 1^{er} mai au 30 novembre, une prise en charge financière est accordée (50 % par Golfe Morbihan Vannes agglomération et 50 % par la commune), selon certains critères de recevabilité. Un formulaire est à remplir sur le site internet de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération et à renvoyer en y joignant les pièces justificatives.

Cette année encore, des pièges homologués sont à retirer gratuitement en mairie.



L'Eau, c'est l'Agglo !

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la gestion de l'eau potable et de l'assainissement est assurée par l'agglomération. Une évolution qui s'inscrit dans le cadre de la loi NOTRe dans le but d'assurer une politique globale et durable à l'échelle du territoire des 34 communes.

L'agglomération intervient désormais à tous les niveaux du cycle de l'eau. On parle de petit cycle de l'eau, celui de l'eau potable et de l'assainissement, et de grand cycle quand il intègre les milieux aquatiques, les ruissellements et la pluie.

Cela permet à l'agglomération d'avoir une vision globale pour optimiser les ressources, simplifier et mutualiser de lourds investissements à l'échelle du territoire. À terme, cela permettra également d'harmoniser les tarifs, à niveau de service équivalent, pour l'ensemble des communes de l'agglomération.

Concrètement, qu'est ce qui change ?

Pour l'utilisateur, le changement n'est pas perceptible. Pour commencer, les tarifs ne vont pas changer au 1^{er} janvier. S'il existe des tarifs différents entre les communes du territoire, ces écarts seront résorbés progressivement dans le temps, de sorte à rendre l'évolution moins sensible pour les usagers concernés. Les tarifs de l'eau et de l'assainissement sont réglementés par la loi qui oblige les collectivités à fixer un tarif dit « d'équilibre » pour payer les dépenses engagées et prévues. Elles concernent le renouvellement des tuyaux, des matériels et l'investissement tel que la création d'un nouveau réseau, d'un nouveau raccordement...

Ensuite, les fournisseurs d'eau restent les mêmes qu'il s'agisse d'abonnement, de résiliation, de dépannage ou de paiement de facture... Ce qui permet d'assurer la continuité des modalités de paiement et de suivi de dossiers. Les contacts référents par commune sont recensés sur le site internet de l'agglomération.

Enfin, en cas de changement lié au service d'eau potable ou d'assainissement, les services de l'agglomération en informeront les usagers.



Contact : eau@gmvagglo.bzh
Plus d'informations : www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/eau

Les rendez-vous DÉCLIC de janvier à mars

Conçu en partenariat avec les communes, médiathèques, lieux culturels et patrimoniaux de l'agglomération, le programme des rendez-vous culturels Déclik Tribu propose une diversité de spectacles, expositions, rencontres d'auteurs, d'artistes et de créateurs. Parmi les temps forts de cette saison, venez frissonner en février pour le mois du polar : cinéma, romans et spectacle, humour et effroi seront là pour vous faire avancer dans l'enquête ! En mars, changement de décor avec la semaine de la voix : exposition, ateliers et spectacles vous entraînent dans le monde de la pratique musicale et vocale. Et jusqu'en juin, découvrez d'autres rendez-vous multi-facettes sur tout le territoire, avec notamment le retour des balades contées aux beaux jours...

Tout le programme des rendez-vous culturels Déclik tribu :
www.declik-gmvagglo.fr/loffre-tribu



Les rendez-vous avec une Conseillère en Économie Sociale et Familiale, Pourquoi ?

L'Action Éducative Budgétaire est une intervention qui vous permettra de mieux faire face à vos problèmes budgétaires par un soutien et un accompagnement prenant en compte vos ressources et votre mode de vie.

Le but est de vous conseiller pour dépasser ces difficultés et retrouver une autonomie dans la gestion de votre budget.

C'est vous qui continuez à gérer votre budget.

Les conseils peuvent concerner :

- La connaissance des droits et devoirs des consommateurs
- L'accès aux droits (allocation logement, assurance de crédit...)
- La tenue d'un budget
- L'assainissement de la situation financière (découvert bancaire, factures impayées, saisie, besoins alimentaires)
- La gestion du surendettement (constitution du dossier, étapes de la procédure et accompagnement dans les démarches)
- L'apprentissage de la gestion administrative et budgétaire (aide aux démarches, anticipation, gestion des imprévus, etc...)
- Les conditions de vie (logement, vie quotidienne, consommation)
- L'adaptation à un nouveau contexte (naissance, séparation, chômage)
- La prise en compte des besoins de l'enfant

**PERMANENCES SUR
RENDEZ-VOUS TOUS LES :
MERCREDI MATIN
à Brandivy**

**Mercredi 15 janvier
Mercredi 19 février
Mercredi 18 mars
Mercredi 15 avril
Mercredi 20 mai
Mercredi 17 juin
Mercredi 15 juillet
Mercredi 19 août
Mercredi 16 septembre
Mercredi 21 octobre
Mercredi 18 novembre
Mercredi 16 décembre**

Pour prendre rendez-vous, renseignez-vous à l'accueil de la mairie.

Votre commune s'engage pour réduire l'usage de pesticides.

Et vous, que faites-vous ?

SEMAINE pour les alternatives aux pesticides

10 ans

10 BONS RÉFLEXES



- 1 **Anticiper et être malin**
Bien concevoir son jardin évite trop d'entretien par la suite.
- 2 **Pailler les sols**
Couvrir le sol par des plantes couvre-sol, par un paillage naturel pour les cultures annuelles, des feutres ou bâches pour les arbustes. Cela conserve l'humidité et évite un désherbage manuel laborieux.
- 3 **Choisir des plantes adaptées au jardin**
Et tenir compte de leur besoin en eau et lumière. Privilégier les plantes produites en région Bretagne.
- 4 **Protéger les « petites bêtes » utiles**
Certains animaux auxiliaires (coccinelles, guêpes...) sont très utiles contre les insectes ravageurs (pucerons, chenilles...).
- 5 **Créer un environnement favorable aux plantes et animaux du jardin**
Planter des haies fleuries et quelques arbustes champêtres. Créer des abris et nichoirs !!
- 6 **Privilégier l'apport en compost**
Le développement de l'activité des vers de terre et des micro-organismes est ainsi stimulé et cela fournit aussi les éléments nutritifs essentiels aux plantes.
- 7 **Utiliser des outils adaptés et favoriser le désherbage manuel**
Travailler avec un matériel propre permet de limiter les foyers d'infestation et d'éliminer les bactéries, les virus ou les spores de champignons qui se transmettent d'une plante à l'autre. N'oubliez pas l'adage populaire « 1 binage vaut 2 arrosages ».
- 8 **Accepter les herbes sauvages**
Quelques herbes folles dans le jardin ne nuisent pas à sa bonne santé.
- 9 **Entretenir votre pelouse**
Contre la mousse et le tréfle : fractionner votre intervention. En fin d'été, une scarification s'impose pour décompacter le sol, le nourrir par un chaulage à l'automne et un apport d'engrais organique au printemps. Et surtout, tondre plus haut (5 cm). Supprimer les pissenlits qui vous gênent avec un couteau à désherber.
- 10 **En dernier recours**
Si vous devez utiliser des pesticides, privilégier les traitements doux (consoude, ortie, prêle...) et surtout respecter la réglementation.



- à moins de 5 mètres des cours d'eau
- à moins d'1 mètre des fossés (même à sec)
- dans les caniveaux, avaloirs et bouches d'égout.

1 g DE PRODUIT ACTIF = 10 km DE POLLUTION



SMLS
Rivières
de Crac'h,
du Loc'h et du Sal

Une question, un doute, contactez :

- votre mairie
- www.jardinaunaturel.org
- la Société d'Horticulture du Pays d'Auray (SHPA) : horti-auray.com
- les Jardiniers de Bretagne : asso.jf.jpb@wanadoo.fr

Ou le SMLS : www.smls.fr



NOUVEAU

SUR LE SITE MORBIHAN.FR

vosre demande d'**Allocation personnalisée d'autonomie (APA) EN LIGNE**

Désormais, inutile de se déplacer, le Conseil départemental du Morbihan vous offre la possibilité de déposer et de suivre, votre demande d'APA directement en ligne.

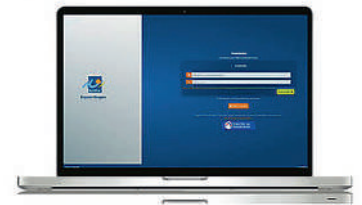
Simple d'utilisation, ce service permet de déposer tout type de demande de chez vous qu'il s'agisse : d'une 1^{ère} demande, d'un renouvellement ou d'une révision suite à un changement de situation en vous connectant sur :

morbihan.fr (rubrique personnes âgées / les aides départementales)

Une notice détaillée d'utilisation du téléservice est également disponible.

En quelques clics, votre demande est directement transmise au service qui prendra contact avec vous.

Durant la phase d'instruction, en vous reconnectant à partir de votre espace personnel, vous pourrez suivre l'avancement de votre demande.



LES PHARMACIENS

du Morbihan

veillent sur votre santé



Certains médicaments peuvent avoir un impact sur votre attention notamment au volant d'un véhicule



NIVEAU 1

Soyez prudent

Ne pas conduire sans avoir lu la notice



NIVEAU 2

Soyez très prudent

Ne pas conduire sans l'avis d'un professionnel de santé



NIVEAU 3

Attention, danger : Ne pas conduire

Pour la reprise de la conduite, demandez l'avis d'un médecin



Informez-vous en demandant la brochure à votre pharmacien et sur www.morbihan.gouv.fr



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

LE MONOXYDE DE CARBONE

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde... Les bons gestes de prévention aussi :

**FAITES
VERIFIER
ET ENTRETENIR**
avant chaque hiver
vos installations
de chauffage, eau chaude,
ventilation...



RESPECTEZ
le mode d'emploi
des appareils à combustion
(chauffages d'appoint,
groupes électrogènes,
appareils à gaz...)



AÉREZ
au moins
10 minutes
par jour



Le monoxyde de carbone est un gaz **toxique**,
invisible, **inodore**, **non-irritant**... et **mortel**.

Pass Culture

**Vous avez 18 ans ? Vous êtes acteur culturel ?
Vous êtes un acteur socio-éducatif ?**

C'est quoi ?

Le pass Culture est une application gratuite, qui révèle et relaie les possibilités culturelles et artistiques accessibles à proximité.

Grâce à la géolocalisation, les citoyens peuvent repérer, choisir et réserver une grande diversité de biens et de propositions culturels, du concert au théâtre en passant par le livre, la pratique artistique et les jeux vidéos.

Comment ça marche ?

Ce projet gouvernemental vise à renforcer et diversifier les pratiques culturelles des jeunes Français, et à apporter à l'ensemble des acteurs culturels du territoire un nouveau canal de communication.

L'année de ses 18 ans, jusqu'à la veille de ses 19 ans, chaque jeune résidant en France pourra demander l'octroi d'une enveloppe de 500€ à dépenser sur le pass, parmi un large choix de spectacles, visites, cours, livres, musique, services numériques...



Plus d'informations sur le site : <https://pass.culture.fr/>

Le Point Accueil Ecoute Jeunes



LE PAEJ s'adresse :

- Aux jeunes de 12 à 25 ans, rencontrant des difficultés : mal-être, problèmes de scolarité ou d'insertion, vie familiale, conduites à risques
- Aux familles confrontées à des difficultés avec leurs enfants

Le PAEJ vous accueille à Grand-Champ, le **mardi de 16h à 18h**, à la **Maison des Services**, route de Baud (près de la piscine).

D'autres accueils existent à Vannes, Questembert, Elven.

Pour prendre contact avec la coordinatrice du PAEJ :
☎ 06 48 60 62 40 / Mail : contact@paej-paysdevannes.fr
L'accueil est anonyme, confidentiel et gratuit.

La garantie jeunes : un dispositif d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie



LA GARANTIE JEUNES

1 ACCOMPAGNEMENT D' 1 AN pour accéder à la Formation, à l'Emploi et à l'Autonomie

Deviens acteur de ton avenir avec la Mission Locale du Pays de Vannes !

Infos au **02 97 01 65 40** ou **www.mlpv.org**

Europe
s'engage
en France mission locale
PAYS DE VANNES GJ
Garantie jeunes France Union européenne

Ce projet est cofinancé par le PIA 2015. Soutien financier dans le cadre du programme opérationnel régional « Croissance et emplois » - 2014-2020

Mise en place depuis 2015 et portée par la Mission locale du Pays de Vannes, la garantie jeunes est une réponse adaptée aux jeunes souhaitant construire et atteindre leurs objectifs professionnels.

Pour pouvoir prétendre à cet accompagnement d'une durée de 1 an, il faut avoir entre 16 et 25 ans, n'être ni en études, ni en formation, ni en emploi et ne pas dépasser un certain seuil de revenus.

Cet accompagnement vise, avant tout, l'emploi : stages, missions intérim, autres contrats ... Afin d'inciter les jeunes à multiplier les situations professionnelles, ces derniers bénéficient d'un accompagnement collectif et individuel pour gagner en autonomie dans leur recherche d'emploi (cv, confiance en soi, simulations d'entretiens, mobilité, rencontres avec des professionnels ...)

Ce dispositif prévoit une allocation mensuelle de 492.57 € et maintient un complément si le jeune trouve un emploi.

En 2018, la Mission locale a accompagné 112 jeunes dans le cadre de ce dispositif. Près de 50 % d'entre eux étaient en emploi ou en formation à la sortie, d'autres ont obtenus leur permis ou pris un logement.

Afin d'être au plus proche des jeunes, en 2019, la Mission locale déploie ce dispositif, jusqu'à présent uniquement sur Vannes, sur les différents cantons du bassin d'emploi du pays de Vannes.



LA GARANTIE JEUNES

Deviens acteur de ton avenir avec la Mission Locale du Pays de Vannes !

€ sous conditions Soutien financier mensuel de 492.57 €

Pourquoi ?

- Un accompagnement collectif de 4 semaines pour :

 - Travailler sur tes **compétences**, ton **projet** et te préparer à intégrer le **monde professionnel**

- Un accompagnement individuel d'1 an pour :

 - Te soutenir dans tes **démarches**, multiplier les **expériences professionnelles**, faciliter ton accès à l'**autonomie**

Pour qui ?

pour les JEUNES

- entre 16 et 25 ans
- ni scolarisés, ni en formation, ni en emploi
- dont les ressources sont inférieures à un certain plafond

avec l'envie de travailler et le besoin d'être soutenus

Comment ?

Si tu es intéressé(e) et pour en savoir plus, rendez-vous :

- à la Mission Locale
- par téléphone au **02 97 01 65 40**
- sur notre site **www.mlpv.org**

Chaque dossier est étudié par une commission d'admission.

Pour plus de renseignements, contactez-nous :
Mission Locale du Pays de Vannes - 1 allée de Kerivarho - 56000 VANNES
☎ 02 97 01 65 40 / Mail : mlpv@mlpv.org / Site internet : www.mlpv.org

Le P'tit +

Recette de produit nettoyant multi-usage

Ingrédients* pour 1 Litre :

- 1 cuillère à soupe de bicarbonate de soude
- 1 cuillère à soupe de vinaigre blanc
- 10 gouttes d'huile d'arbre à thé
- 1 litre d'eau

Préparation :

- À l'aide d'un entonnoir, versez 1 litre d'eau froide dans un bidon et ajoutez-y 1 cuillère à soupe de bicarbonate de soude ;
- Dans un bol à part, mélangez 1 cuillère à soupe de vinaigre blanc et les 10 gouttes d'huile essentielle d'arbre à thé ;
- Ajoutez le mélange au bidon et secouez avant chaque utilisation ;
- Parfait pour désinfecter et nettoyer toutes vos surfaces.

* Concernant les ingrédients cités, vous pouvez les trouver dans des magasins bio. Le bicarbonate de soude est aussi vendu en pharmacie.



KOI - OU - KOI

Le jeu du « Koi-ou-koi » consiste à répondre aux questions suivantes :

- Quel objet, élément du patrimoine, monument ou détail de monument apparaît sur chaque photo ?
- Où trouve-t-on cet élément sur la commune ?



Les réponses seront données sur le site de la commune (www.brandivy.fr) et dans le prochain numéro du « Brandivy Info ».

Mairie

Place de l'église - 56390 BRANDIVY

Ouverture au public :

Lundi : 8h30-12h et 15h-17h30

Mardi, Mercredi, Jeudi : 8h-12h et 15h-17h30

Vendredi : 8h-12h et 15h-17h

Tél : 02 97 56 03 74 - Fax : 02 97 56 06 11

Email : mairie@brandivy.fr

Site : www.brandivy.fr

Mémento



École Publique La Petite Colline

École publique maternelle et primaire

Directrice : Mme Maud MOIZAN

Tél. : 02 97 56 03 69 - Fax : 02 97 56 08 74

Email : ecole.brandivy@orange.fr

Infirmières de Brandivy

Mmes Catherine RIO et

Valérie BERTRAND

Cabinet : 44 bis rue de la Vallée du Loc'h

Tél. : 02 97 56 02 01

Numéros d'urgences

Samu : le 15

Gendarmerie : le 17

Pompiers : le 18

Vigilance Femmes Info : 3919

Centre d'Information sur le Droit des Femmes et
des Familles (CIDFF) : 02 97 63 52 36

Enfant en danger : 119

Maltraitance Personnes Âgées : 3977

Drogue Info Service : 0 800 23 13 13



Commerces de Brandivy

Bar Tabac Journaux Loto L'Eden :

Ouvert de 7h15 à 13h et de 16h à 21h

Fermé le mercredi - Tél. : 02 97 64 48 86

Boulangier Pâtissier Alimentation :

Ouvert le matin de 8h à 12h30

Fermé le lundi - Tél. : 02 97 56 06 82

Commerçants ambulants : arrêts au bourg

Boucherie

Mardi de 10h30 à 12h / Jeudi de 16h30 à 18h

Samedi de 10h30 à 12h

Poissonnerie

Mercredi de 14h30 à 15h30

Samedi de 9h à 10h

Assistante sociale

Mme GLAZIOU : 02 97 69 51 76

Conciliateur de Justice : permanence

3^e mercredi à la Maison des Services de

Grand-Champ : 02 97 61 40 16 (sur rdv)



Taxis : Taxis JEHANNO-LE GOFF

Tél. 02 97 24 77 77 - Mob. 06 62 67 70 20

Presbytère Père Faustin MUYALI - Tél. 02 97 66 77 13

5 rue Poste - 56390 GRAND-CHAMP - Email : grandchamp@diosece-vannes.fr



Services intercommunaux

Accueil Golfe Morbihan Vannes Agglo : courrier@gmvagglo.bzh Tél. 02 97 68 14 24

Service application des sols (ADS) : ads@gmvagglo.bzh Tél. 02 97 68 70 70

Salle étang de la forêt : etang.foret@gmvagglo.bzh Tél. 02 97 56 07 38

Déchèterie du Loch et du Sal : (Ouvert tous les jours sauf mardi, dimanche et jours fériés) Tél. 02 97 66 63 42

Service SPANC : (assainissement) Tél. 02 97 66 37 38

Service prévention et gestion des déchets Tél. 02 97 68 33 81

Maison des Services Tél. 02 97 61 40 16

RIPAM (Relais Intercommunal Parents Assistantes Maternelles) Tél. 02 97 66 47 69

Piscine de Grand-Champ Tél. 02 97 66 78 62

Bureau d'information tourisme des Landes de Lanvaux Tél. 02 97 66 45 75



Oeuvres des participants au concours photo 2019

